

6 Société et Culture

Enseignement supérieur/ Université Omar Bongo
Les étudiants de nouveau dans la rue

R.H.A

Libreville/Gabon

PORTAIL barricadé, bacs à ordures et pneus brûlés... C'est le décor qu'offrait, hier, l'entrée de l'Université Omar Bongo (UOB) de Libreville où les étudiants ont, de nouveau, manifesté à l'issue d'une assemblée générale.

Plusieurs raisons sont à l'origine de cette énième grogne : le non-paiement des bourses d'études, le restaurant universitaire qui tarde à rouvrir ses portes, la question des voiries en suspens depuis un peu plus d'un an, les logements du campus universitaire qui demeurent fermés.

Autant de motifs qui ont fait monter la pression chez les étudiants. À ces raisons s'ajoutent le passage en année Master conditionné par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 12/20 en Licence, suivie d'une de-



Photo : R.H.A

L'assemblée générale des étudiants de l'UOB, hier, sous le mytique arbre à palabres.

mande d'admission en second cycle universitaire, qui est examinée par une commission mise en place dans chaque département des différentes facultés, ainsi que les délais d'inscription et de réinscription jugés trop courts par les étudiants.

S'agissant de la problématique des inscriptions et réinscriptions des nouveaux bacheliers et anciens étudiants, les concernés arguent n'avoir pas pu bénéficier d'assez de temps de la part de l'admi-



Photo : R.H.A

Peu de temps avant d'investir la rue.

nistration universitaire. Il s'avère, à ce sujet, que plusieurs nouveaux bacheliers n'ont pas pu intégrer les effectifs de l'UOB, faute de délais supplémentaires. Un avis battu en brèche par un enseignant rencontré sur les lieux. « Les concours d'entrée dans les grandes écoles ont quasiment été organisés au même moment que se faisaient les inscriptions à l'UOB. Ces étudiants ont préféré passer d'abord ces concours avant de penser à venir s'inscrire ici. C'est en échouant qu'ils se

sont tournés vers l'université, qui avait déjà clos les inscriptions. C'est à cette situation qu'ils sont aujourd'hui confrontés. Ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes », a-t-il expliqué.

Pour ce qui est des critères de passage au second cycle, c'est-à-dire en Master, plusieurs d'entre eux seraient courroucés par le fait que leurs moyennes ne leur permettraient pas de poursuivre leur parcours universitaire. « Je viens d'obtenir ma Licence anglaise, mais je n'ai pas pu me faire réinscrire parce que je n'ai pas pu atteindre la moyenne exigée par l'administration. J'ai pourtant totalisé tous les crédits exigés. Malheureusement, je n'ai plus de suite ici », témoigne Glenn, inscrit au département d'Anglais.

Un autre étudiant fait savoir qu'il n'a pas pu se réinscrire, parce que son dossier de demande d'inscription en Master a été rejeté par le département auquel il appartenait.



Photo : R.H.A

L'affrontement avec la police a suivi.

L'administration universitaire s'explique

R.H.A

Libreville/Gabon

PAR la voix du secrétaire général de l'Université Omar Bongo (UOB), Dieudonné Obanga, l'administration universitaire a apporté, hier, des éclaircissements sur la situation ayant poussé les étudiants dans la rue : « Le paiement des bourses, l'ouverture du restaurant universitaire et les voiries sont des questions qui ne nous concernent pas directement », a-t-il récusé d'emblée.

Pour ce qui est des inscriptions et réinscriptions, Dieudonné Obanga a fait savoir que pour cette année académique, 8 950

nouveaux étudiants ont été inscrits durant la période établie, soit du 7 au 17 novembre 2016. Non sans signaler que plusieurs moyens ont été utilisés pour communiquer autour de cette campagne d'inscription et de réinscription. « Si autant d'étudiants ont pu se faire inscrire, les autres aussi pouvaient le faire à temps », a-t-il argumenté.

Pour ce qui est du problème des anciens étudiants qui n'ont pas pu se faire réinscrire, le secrétaire général de l'UOB fait savoir que le nouveau système de réinscription a permis de mettre à nu un certain nombre de dysfonctionnements. Selon lui, plusieurs étudiants se faisaient inscrire frauduleu-



Photo : R.H.A

Dieudonné Obanga, SG de l'UOB.

sement les années antérieures. « C'est pourquoi, cette année, nous avons exigé la copie de l'attestation du baccalauréat. Plusieurs d'entre eux n'ont pas pu fournir ces documents que nous avons exigés. Com-

ment ont-ils fait pour s'inscrire les années antérieures ? », a ajouté M. Obanga.

La présentation de l'attestation du premier diplôme universitaire a été un obstacle pour cette catégorie

d'étudiants en situation irrégulière.

L'administratif a également évoqué le cas des personnes dont les noms ne figurent pas sur les procès-verbaux, qui n'ont pas pu se faire réinscrire. Il s'agirait des personnes inscrites uniquement pour conserver leurs bourses d'études, mais qui n'ont aucune note. « On constate que certains étudiants viennent prendre des inscriptions uniquement pour conserver leurs bourses d'études. Après, ils vont s'inscrire dans des établissements privés. La conséquence est qu'à la fin des semestres, on avait une série de zéros. Nous avons donc décidé de ne plus aligner des files de zéros. Si ces étudiants n'ont pas été pré-

sents lors des évaluations, nous les expulsions des procès-verbaux. »

S'agissant des conditions d'accès en Master. M. Obanga explique que plusieurs modalités sont à remplir pour y accéder. Notamment celle d'avoir obtenu sa Licence avec 12/20 et présenter un projet de recherche recevable qui cadre avec les offres du département. C'est-à-dire un travail qui puisse être encadré par un enseignant avec le grade requis.

Une mesure qui, selon certains observateurs, pénaliserait plusieurs étudiants et viserait une réduction des effectifs.

Face aux sanctions annoncées à l'Éducation nationale
Le Sena inébranlable !

F.B.E.M

Libreville/Gabon

« **LE Sena** (Syndicat de l'Éducation nationale, ndlr) constate qu'au lieu de chercher le compromis, l'Etat cherche le bras de fer avec les enseignants. Nous allons nous comporter comme des roseaux : il va nous plier, mais nous n'allons jamais rompre ! »

C'est par ces propos imagés, mais pleins de détermination, que le secrétaire général du Sena, Fridolin Mve Messa, a annoncé,

hier, la poursuite de leur grève entamée depuis le 31 octobre dernier. Ce, en dépit, voire en réponse, des mesures de suspension de soldes et de radiations prises par le gouvernement à l'encontre des centaines d'enseignants. Un maintien de la grève qui a été décidé au cours de leur assemblée générale tenue à leur siège de la Peyrie, à Libreville.

Les membres du Sena se sont également engagés à saisir le Conseil d'Etat, afin d'abroger ces mesures qu'ils considèrent comme une violation des textes qui



Photo : F.B.E.M

Les leaders syndicaux, dont Fridolin Mve Messa (c), au cours de l'assemblée générale d'hier.

réglementent le statut du travailleur. Mieux, comme

« une violence du gouvernement à l'encontre de l'École

gabonaise... Nos revendications ne visent qu'à défendre

l'École de la République », a déclaré M. Mve Messa.

Pour ce dernier, ces sanctions cachent mal « l'incapacité du gouvernement à trouver des solutions » aux problèmes soulevés par les partenaires sociaux qu'ils sont (déficit de salles de classe, blocage du concours interne de l'ENS, non-paiement des rappels soldes, des vacances, etc). Aussi, Fridolin Mve Messa, qui ne ferme pas la porte au dialogue, a-t-il appelé la corporation enseignante à « être solidaire » dans ce combat.